

Programme de bourses pour étudiants de maîtrise et de doctorat

La [Chaire de recherche Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques \(www.cedia.ca\)](http://www.cedia.ca) offre des bourses aux étudiant(e)s inscrit(e)s à temps plein aux programmes de maîtrise et de doctorat en économique à l'Université Laval et à l'UQAM, ainsi qu'aux programmes de M.Sc. et de Ph.D. à HEC Montréal (avec spécialisation en économie). Sont également admissibles les étudiant(e)s inscrit(e)s à d'autres programmes de maîtrise ou de doctorat d'une université partenaire et qui réalisent leur mémoire ou leur thèse sur un thème d'intérêt pour la Chaire sous la direction d'un [professeur-chercheur de la Chaire](#).

NOTE : les étudiants inscrits à des programmes de maîtrise avec stage, essai ou projet supervisé sont admissibles, uniquement si leur stage n'est pas rémunéré et si leur stage et leur essai ou projet supervisé, le cas échéant, portent sur un thème d'intérêt pour la Chaire.

L'objectif du programme est d'inciter les étudiants à réaliser leur mémoire ou leur thèse – ou leur stage et leur essai – sur un thème d'intérêt pour la Chaire. Des **bourses de 8 000 \$** sont ainsi offertes aux étudiant(e)s de maîtrise avec mémoire et des **bourses de 12 000 \$** sont offertes aux étudiant(e)s de doctorat. Les étudiants inscrits à des programmes de maîtrise avec stage, essai ou projet supervisé se verront offrir des bourses de valeur réduite. Dans tous les cas, les bourses couvrent une période de 12 mois.

Les étudiant(e)s doivent déposer leur dossier de candidature au plus tard à l'une des 3 dates suivantes chaque année, en personne auprès de David Boisclair (HEC Montréal), Julie Hudon (ESG UQAM) ou Jacinthe Morin (Université Laval), ou par courriel à info@cedia.ca :

- 15 novembre, pour des versements débutant à la session d'hiver;
- 15 mars, pour des versements débutant à la session d'été;
- 15 juin, pour des versements débutant à la session d'automne.

Le dossier de candidature est constitué :

- d'une lettre de présentation et de motivation;
- d'une photocopie des relevés de notes à jour, y compris ceux de 1^{er} cycle;
- d'un CV complet, mentionnant les expériences de travail et les récompenses obtenues.

Les dossiers reçus d'étudiant(e)s de toutes les universités partenaires de la Chaire seront regroupés, et les bourses attribuées aux meilleurs dossiers soumis sans égard à l'institution d'accueil. Les dossiers retenus seront sélectionnés par les titulaires de la Chaire, sur la base de la motivation de l'étudiant(e) à travailler sur un sujet de recherche pertinent pour la Chaire et de sa performance académique. Il est à noter que, selon la qualité des dossiers reçus, les montants de bourses disponibles pour un trimestre donné pourraient ne pas être tous attribués.